

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L' EDUCATION NATIONALE

**DIRECTION DE L' ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE**

**COMMISSION NATIONALE
DES PROGRAMMES**

**AHIL N TUTLAYT TAMAZIYT
N USEGGAS AMEZWARU N TESNAWIT**

**PROGRAMME DE LANGUE AMAZIGHE
1^{ère} ANNEE SECONDAIRE**

Novembre 2004



SOMMAIRE

1- Préambule

1.1- Prise en charge de tamazight dans les collèges et les lycées

C'est en octobre 1995 que les premières «classes pilotes», pour l'enseignement de la langue amazighe, ont été ouvertes dans 16 wilayates. Il s'agissait d'une première prise en charge de cette discipline par quelques deux cents enseignants recrutés sur proposition du HCA. Certains parmi ces enseignants activaient déjà au sein des associations culturelles amazighes ; d'autres ont demandé leur reconversion de leurs disciplines d'origines pour enseigner tamazight ; quelques uns avaient été par la suite recrutés en tant que titulaires de licences en langue et culture amazighes.

Des programmes de formation ont été élaborés pour les préparer à prendre en charge cet enseignement, soit à l'occasion du 1^{er} stage organisé par le HCA, soit lors des stages organisés à leur profit par le Ministère de l'Education Nationale. Les stages ont été sanctionnés par un diplôme dit «Tanaga», ou par des attestations de participation.

Le plan d'action du M.E.N. proposait que chaque région linguistique prenne en charge sa variante jusqu'à la fin du troisième palier. Et, à partir de la première année secondaire, l'enseignement viserait le rapprochement entre les différentes variantes pour atteindre ce qui est appelé, communément, la langue amazighe. Celle-ci devrait refléter la synthèse d'un certain nombre de diverses variantes.

A présent, cet enseignement devrait tendre, progressivement, vers l'intercompréhension entre les variantes en usage dans les régions amazighophones. Le présent programme vise d'atteindre cet objectif, au moins, au niveau des contenus linguistiques dont il propose une nomenclature qui complète celle des programmes du collège.

1.2- Tamazight et ses diversités variantales et de transcription

L'élaboration d'un programme de langue amazighe, dans la phase actuelle, doit tenir compte d'au moins 5 variantes linguistiques, à savoir : le kabyle, le chaoui, le mozabite, le Chenoui et le touarègue .

La complexité du traitement de ces variantes nous a amenés à adopter la démarche suivante : en ce qui concerne le programme de 1^{ère} A.S., pour les commodités de ses applications régionales :

- 1.2.1. Le programme est rédigé en arabe et en français.
- 1.2.2. Les contenus disciplinaires, dont les terminologies : lexicale, grammaticale et morphologique, sont rédigés en tamazight.
- 1.2.3. Un tableau comparatif des trois alphabets sera proposé en annexe sachant que la transcription latine est actuellement la plus utilisée sur le terrain.

1.3- Les problèmes posés par la terminologie pédagogique et didactique

En attendant d'être accompagné par l'organisme spécialisé, dont la création a été annoncée, le GSD poursuivra les efforts commencés avec les programmes du cycle moyen, dans la recherche et l'adoption de termes nouveaux pour les besoins de rédaction des contenus disciplinaires, ainsi que pour l'élaboration du manuel de la 1^{ère} A.S.

1.4- Un public hétérogène

Tamazight, dont la prise en charge par le système éducatif est réelle dans un certain nombre de wilayates amazighophones, est également enseignée à des élèves non amazighophones, notamment dans les villes à populations cosmopolites.

Cet enseignement prétend rapprocher, à partir de la 1^{ère} A.S., autant que faire se peut les niveaux des élèves amazighophones et non amazighophones ayant étudié tamazight au collège. Par

conséquent, un programme unique est proposé pour la première année secondaire, en tenant compte de la différence des niveaux.

Ainsi, en cas de diversité de niveaux dans une même classe, l'enseignant est appelé à pratiquer la pédagogie différenciée, en adaptant son enseignement au niveau réel de son public et en encourageant les apprenants à participer aux différentes activités de la classe.

En principe, ces apprentissages feront l'objet d'évaluation à la fin du cycle secondaire sous forme d'épreuve au baccalauréat proposée aux élèves concernés par cette discipline.

2- L'enseignement de tamazight en 1^{ère} A.S.

2.1- Le public visé

Le présent programme porte sur l'enseignement-apprentissage de tamazight aux élèves de la 1^{ère} A.S., toutes filières confondues. Il se situe dans le prolongement de celui de la 4^{ème} A.M., par conséquent, repose sur une conception de l'apprentissage qui met en relief le développement des compétences. La compétence est ici définie comme un ensemble intégré de connaissances, d'habiletés et d'attitudes permettant d'effectuer des tâches précises.

Les compétences s'acquièrent par l'exercice d'activités de lecture, d'écriture et d'expression orale, à partir de textes variés ou des sujets d'une complexité croissante et de contextes significatifs, ainsi que par une réflexion sur la langue.

2.2- Relation 4^{ème} AM – 1^{ère} A.S.

Comme le programme de la 4^{ème} A.M, celui de la 1^{ère} A.S. continue à valoriser les apprentissages globaux et à privilégier le fonctionnel sur le descriptif, l'objectif principal étant d'amener l'élève à mieux savoir lire, réfléchir, organiser sa pensée, s'exprimer oralement et par écrit. Par conséquent, les connaissances des outils de la langue et leur fonctionnement s'intégreront dans des compétences de lecture, d'écriture et d'expression orale. Leur maniement se fera impérativement dans des séquences visant l'atteinte d'objectifs qui donnent sens aux apprentissages de détails qui relèvent de la langue et de l'expression.

Le présent programme préconise l'étude et la pratique de la description, de l'explication, de l'argumentation et la narration induite par divers genres littéraires.

2.3- Les objectifs du programme

L'objectif global de l'enseignement de tamazight à ce niveau est d'assurer aux élèves la maîtrise des habiletés à comprendre et à rédiger des textes variés ainsi qu'à communiquer oralement.

Le but de ce programme est que tous les élèves de la première année du lycée acquièrent la maîtrise de tamazight, non seulement comme moyen de communication mais aussi à titre de véhicule de valeurs socioculturelles.

Aussi, ce programme se caractérise par le choix de développer des compétences.

3- Les apprentissages propres à la 1^{ère} année secondaire

Les apprentissages concernent les trois activités propres à la discipline et visent à continuer à développer des compétences de lecture, d'écriture et de communication orale, associées à une quatrième compétence qui consiste à rendre l'apprenant capable de témoigner de sa culture, en utilisant les ressources de la langue amazighe dans l'ensemble de ses communications de la vie scolaire, personnelle et sociale.

C'est en utilisant les ressources de la langue amazighe acquise dans les différentes activités et dans différentes situations de communication, que les élèves s'insèrent dans la culture du patrimoine

amazigh en général et dans la culture littéraire en particulier. Ils seront, en même temps, amenés à lire des textes de cultures et de littératures diverses.

Cela aura pour effet de les rendre conscients de leur identité personnelle et sociale, de les inspirer, de favoriser chez eux leur propre créativité.

3.1- Les profils d'entrée et de sortie

Sur l'ensemble du cycle secondaire, l'élève élargit et affine ses compétences de communication orale et écrite en tamazight. Ainsi, au terme de la 3^{ème} A.S., il devrait faire preuve d'autonomie dans la production de ses textes au double plan du fond et de la forme. Dans cette optique, l'élève de la 1^{ère} A.S. ayant suivi une scolarité normale, sera amené à développer sa capacité à exprimer sa pensée et son imaginaire à l'oral et à l'écrit, conformément aux règles de fonctionnement de la langue et du discours.

Au cours du cycle moyen, l'élève avait acquis progressivement le comportement d'un lecteur autonome de textes adaptés à son niveau. Il a appris à transcrire tamazight dans la transcription utilisée, tout en se familiarisant avec le monde de l'écrit dans cette langue. Il a, en outre, fait preuve d'une capacité de produire à son tour des textes de longueur variable et de formes variées, notamment en découvrant une certaine constance dans la structuration des textes narratifs, dans le cadre d'un projet intégrateur. Il a été également initié au travail sur des textes courts à caractère descriptif, explicatif et argumentatif.

L'apprenant arrive ainsi, au début de sa 1^{ère} A.S. avec la capacité de :

- lire silencieusement un texte adapté à son niveau, en s'efforçant de saisir son contenu et sa progression interne ;
- lire un texte à haute voix, de manière expressive, avec une bonne articulation, le respect du rythme des phrases et de la ponctuation ;
- reconstituer oralement et par écrit des textes courts lus ou entendus, dans leur forme narrative, descriptive, explicative ou argumentative ;
- produire des textes de divers types.

3.2- Le Profil de sortie

A ce niveau, les apprentissages viseront tout d'abord la consolidation des acquis des années précédentes, que ce soit au niveau des pratiques langagières ou des pratiques effectives de lecture courante ou la rédaction fréquente de textes variés.

A cet effet, il est attendu des apprenants :

- de renforcer leur compétence dans la compréhension et la production de récits insérant un passage descriptif (portrait, lieu ...) et un passage dialogique ;
- de pouvoir s'exprimer oralement pour exposer leurs idées et les défendre, exprimer leurs sentiments, émettre un avis ;
- de pratiquer des activités de recherche documentaire et de classement des documents, de sélection d'information, d'organisation de travail, dans le cadre d'une tâche individuelle ou collective ;
- de s'inscrire dans une culture de l'expression écrite de formes discursives variées grâce à la lecture assidue de textes appartenant au patrimoine culturel amazigh, maghrébin et universel.

4- Les contenus d'apprentissage

L'étude de la langue est liée aux formes de discours qui organisent l'enseignement de tamazight au secondaire : la narration, la description, l'explication, l'argumentation. Toujours associée à la lecture, l'écriture et l'expression orale, l'étude de la langue est menée à partir de textes de lectures et doit faire l'objet d'un apprentissage spécifique à l'intérieur des séquences.

L'accent est mis en 1^{ère} A.S. sur l'approfondissement de la forme narrative du discours, de la description et sur la pratique de l'explication et de l'argumentation. Le but est que les élèves maîtrisent ces différentes formes de discours du point de vue de leur structuration et de leurs caractéristiques linguistiques en même temps qu'ils enrichissent leur vocabulaire.

La progression d'ensemble est laissée à l'appréciation du professeur, en fonction de son projet, de ses objectifs et du niveau de sa classe

Ce programme définit clairement les contenus d'apprentissage propres à chaque famille d'activités, à savoir le domaine oral, le domaine écrit et le fonctionnement de la langue.

4.1- Communication orale

4.1.1- Présentation

En communication orale, l'élève devra s'exprimer au cours de discussions, d'exposés et de débats qui porteront sur des sujets apparentés aux textes exploités en classe et pendant les activités d'apprentissage en lecture et en écriture. Progressivement, de la première à la troisième année secondaire, l'élève deviendra un locuteur efficace, c'est-à-dire capable, en situation de communication, de tenir des propos de plus en plus adaptés et cohérents.

4.1.2- Objectif général de la communication orale

L'objectif d'apprentissage de la communication orale est d'amener l'élève à utiliser une langue élaborée et précise. A force de mobiliser ses connaissances, d'exprimer ses points de vue, ses sentiments, ses préoccupations et de se poser des questions, l'élève apprend peu à peu à clarifier sa pensée et à trouver les mots pour la dire.

4.1.3- Compétences et objectifs d'apprentissage dans le domaine oral

En 1^{ère} A.S., l'élève devrait démontrer sa capacité de communiquer oralement dans des situations dont la complexité et les exigences augmentent progressivement. Au cours de l'année scolaire, l'élève devra acquérir les compétences et les objectifs suivants :

Compétences	Objectifs d'apprentissage
1- Donner ou demander de l'information.	- décrire une réalité selon un ou plusieurs aspects ; - relater un événement ou une expérience personnelle ; - pratiquer une écoute active en posant des questions, en reformulant les propos.
2- Prendre la parole pour expliquer.	- expliquer une démarche ou un processus ; - expliquer logiquement un phénomène ; - adapter sa prise de parole à la situation de communication ; - amplifier ou résumer un message oral.
3- Formuler une règle ou une généralité.	- préciser le sujet ; - décrire une propriété du sujet ; - donner un exemple.

Compétences	Objectifs d'apprentissage
4- Rapporter les paroles d'une personne.	- rapporter des paroles d'une personne au style direct et au style indirect ; - rapporter fidèlement un évènement vécu ou entendu.
5- Comprendre un message oral et en saisir l'organisation.	- se servir de différents indices pour anticiper le contenu de l'information ; - établir des liens entre les éléments de l'information ; - repérer les éléments de la cohérence et de la cohésion du message.
6- Organiser logiquement son propos.	- présenter un texte lu ; - réciter correctement un poème écouté ou lu ; - utiliser les mots et les expressions pour lier les phrases.

4.1.4- Contenus et situations d'apprentissage dans le domaine oral

Analyser la situation d'oral

- saisir l'intention du locuteur : informer, expliquer, influencer ...
- saisir un message oral : cerner le thème ou le sujet.

• Cas du récit

- reconstituer le contenu d'une histoire : raconter une histoire écoutée avec ses propres mots ;
- reconstituer l'organisation du récit.

• La chanson ou le poème

- reconstituer le contenu du poème ou de la chanson en relevant les indices qui renseignent sur les êtres, les objets, les réalités, les lieux, le temps, les émotions et les sentiments :
 - les indices lexicaux,
 - les indices textuels : association d'images, de mots, de sens ou de sonorités,
 - les indices prosodiques : rythme, débit, intonation,
 - les indices sonores : musique, effets sonores ;
- reconstituer l'organisation du poème ou de la chanson : les éléments qui structurent le texte ;
- s'informer sur le contexte socioculturel et historique du discours.

• En situation d'explication

- reconnaître le sujet de l'explication ;
- reconstruire le plan de l'explication : introduction, phase explicative, conclusion ;
- organiser l'information à communiquer : choisir des procédés explicatifs (une définition, une description, une comparaison, une présentation d'exemples, une reformulation, un contraste, une illustration, etc.) ;
- planifier son propos : prévoir une phase de questionnement, une phase explicative et une phase conclusive.

• Présenter ses propos

- prendre la parole en tenant compte des composantes de la situation de communication :
 - assurer la cohérence de ses propos et rendre clairement ses idées ;
 - intervenir pour contribuer à la progression d'une discussion ou d'un débat.

4.2- Lecture

4.2.1- Présentation

Le présent programme présente la lecture tout à la fois comme un outil de connaissance et une source de plaisir. L'apprentissage de la lecture mise sur l'acquisition graduelle d'habiletés qui permettront aux élèves de devenir des lecteurs attentifs et compétents. Pour bien lire, il faut comprendre les idées exprimées dans un texte et les assimiler afin d'appliquer les nouveaux acquis dans des contextes différents. Ce processus d'analyse et d'assimilation forme l'esprit et lui ouvre de nouveaux horizons.

Lire renforce, aussi, les compétences en écriture et en communication orale. Par conséquent, les textes courants et les textes littéraires serviront de modèles d'écriture.

4.2.2. Objectif général d'apprentissage de la lecture

L'objectif d'apprentissage de la lecture est d'amener l'élève à développer l'habileté à lire diverses formes de messages écrits (textes courants, contes, romans, poésie, bande dessinée, fables, légendes, pièces de théâtre, etc.). A cet effet, l'élève doit être mis, tout au long de cet apprentissage, en contact avec la diversité des écrits. Il accroîtra, parallèlement, sa capacité de comprendre ces textes et d'utiliser l'information recueillie pour accomplir des tâches scolaires ou faire des recherches sur un sujet abordé en classe.

4.2.3- Compétences et objectifs d'apprentissage en lecture

Aux termes de la 1^{ère} A.S., l'élève devrait témoigner d'une capacité à lire des textes littéraires et courants, à exprimer son point de vue sur le texte lu et à tirer profit de l'information que contiennent les textes courants (descriptifs, explicatifs, argumentatifs).

Compétences	Objectifs d'apprentissage
1- Identifier la structure dominante du texte lu.	1- Dégager le sujet et les aspects traités : - Au début et en cours de lecture, anticiper le contenu d'un texte en recourant à ses connaissances sur le sujet et aux indices fournis par le texte ; - Survoler le texte et repérer les indices qui annoncent le sujet et les aspects traités (para texte). 2- Dégager le plan du texte lu.
2- Se donner une représentation globale d'un récit.	1- Situer le contexte, les personnages, les péripéties ; 2- Découvrir l'intrigue : s'aider du schéma narratif et du schéma actanciel.
3- Réagir à la lecture d'un texte en interaction avec d'autres lecteurs.	1- Distinguer le réel de l'imaginaire, le vraisemblable de l'invraisemblable. 2- Dégager l'idée principale d'un texte : - Repérer et lire ce qui traite d'un aspect donné ; - Sélectionner le passage qui énonce l'idée principale ; - Résumer l'idée principale. 3- Etablir des liens dans le paragraphe : - Dégager le sujet du paragraphe ; - trouver l'idée principale et les idées secondaires ; - Repérer les mots, les expressions ou les phrases qui annoncent les idées que contient le paragraphe.
4- Repérer les facteurs de cohérence dans un texte.	1- Etablir des liens entre les phrases : - Analyser les éléments de la cohérence du texte et de la cohésion entre les phrases.

4.2.4. Contenus d'apprentissage en lecture de textes littéraires

Texte narratif

- Analyser la situation de lecture :
 - explorer l'univers narratif, le langage ainsi que l'organisation du texte ;
 - rassembler l'information biographique et bibliographique dont on dispose sur l'auteur et la compléter au besoin ;
 - s'aider du paratexte pour reconnaître le genre de texte, le type de récit et le caractère réel ou fictif de l'univers narratif ;
 - pratiquer une lecture continue ou intermittente, intégrale ou sélective pour répondre à un besoin.

- Construire le sens du texte :
 - reconnaître les personnages, leurs traits physiques, psychologiques, intellectuels, linguistiques et socioculturels ;
 - cerner l'intrigue, les enjeux, les rôles, les moyens d'action des personnages (ruse, fuite, etc.) ;
 - reconnaître l'importance des lieux, de l'époque et des personnages dans l'histoire ;
 - dégager le thème ou les thèmes du texte ;
 - reconstruire le plan du texte narratif ;
 - reconnaître les éléments de continuité, et de progression qui contribuent à la cohérence du texte (éléments de la progression thématique, voir comment est assurée la cohérence dans un texte) ;
 - distinguer dans un texte narratif un passage dialogué, descriptif, explicatif ou argumentatif ;
 - discerner les valeurs véhiculées par le texte en observant les valeurs explicitées ou révélées par les personnages et les valeurs associées au lieu et à l'époque de l'histoire ;
 - découvrir les buts du texte : - chercher à satisfaire son besoin d'imaginaire et d'esthétique ou à influencer sur le destinataire ;

- Réagir au texte
Se situer par rapport au texte en établissant des liens :
 - entre son milieu socioculturel et celui qui est représenté dans le texte ;
 - entre son expérience et ce que vivent les personnages (goût, sentiments, croyances, opinions, etc.).

Texte poétique

- Découvrir l'univers poétique :
 - dégager les éléments de l'univers explicitement désignés ou caractérisés et ceux évoqués par des associations d'idées, d'images, de mots, de sonorités ;

- Discerner les éléments qui servent à organiser un texte poétique :
 - la versification : longueur du ver, le regroupement de vers (strophe, couplet, refrain), la ponctuation, la qualité et la succession des rimes, etc. ;
 - la répétition de sonorités, de mots, de constructions syntaxiques, l'effacement de mots, la mise en relief ;

4.2.5- Contenus d'apprentissage en lecture de textes courants :

Textes courants : deux points communs

- reconnaître, dans un texte donné, l'insertion d'un passage d'un autre type et en reconnaître l'intérêt ;
- reconnaître, dans un texte donné, l'insertion d'un discours rapporté et en reconnaître la pertinence.

Texte descriptif

- Explorer le langage et l'organisation d'un texte descriptif ;
- Survoler le texte en observant les intitulés, les procédés typographiques, le découpage et l'illustration pour reconnaître le sujet de la description et avoir un aperçu des buts du texte ;
- Reconnaître le sujet de la description en :
 - dégagant précisément ce qui est décrit : un objet, un être, une situation, un événement, une action, un fonctionnement, une procédure, un processus, etc. ;
 - identifiant les parties (composantes, phases ou étapes), les propriétés ou les qualités du sujet ;
 - relevant les mots clés, les champs lexicaux et les figures de style ;
- Reconstituer l'organisation du texte en dégagant l'ordre d'énumération des éléments de cette description : une progression dans le temps, dans l'espace, une progression du général au particulier, etc. ;

Texte explicatif

- Reconnaître le sujet de l'explication en dégagant précisément l'affirmation, le fait ou le phénomène expliqué ;
- Reconnaître les procédés explicatifs (définition, comparaison, reformulation, recours à l'exemple, etc.) ;
- Relever les mots clés et les champs lexicaux ;
- Relever les rapports (cause, conséquence, but, etc.) qui permettent l'explication ;
- Relever les signes de ponctuation qui marquent des rapports de conséquence, d'explication, d'énumération ;
- Reconstituer le plan du texte en :
 - reconnaissant dans l'introduction un questionnement en pourquoi portant sur une affirmation, un fait ou un phénomène ;
 - cernant la phase explicative qui apporte des réponses au questionnement exposé dans l'introduction ;
 - identifier la façon dont les explications sont agencées ou sériées : l'énumération de causes, la comparaison d'un fait ou d'un phénomène avec un autre, le rapport entre cause et conséquence, etc. ;
 - identifier la densité informative assurées par divers procédés : la subordination, l'emploi du groupe du nom, la nominalisation ;
 - dégagant la conclusion, s'il y a lieu.

Texte argumentatif

- Reconnaître le sujet de l'argumentation ;
- Reconnaître les éléments de l'argumentation : repérer les arguments et les contre-arguments ;
- Reconnaître la stratégie argumentative : la réfutation, l'explication argumentative ou la démonstration ;
- Reconnaître l'emploi de techniques explicatives dans le texte argumentatif :
 - la définition ,
 - l'illustration ,
 - le recours à l'exemple,
 - la description.

4.3- Ecriture

4.3.1- Présentation

La pratique de l'écriture exige de l'élève des connaissances linguistiques nécessaires qui lui permettront de s'exprimer clairement et correctement dans la plupart des situations de communication écrite. L'élève fera ses apprentissages relatifs à la précision de l'information, à l'efficacité de la communication ou aux types de rapports que l'on souhaite établir avec son destinataire, sur des textes courants. Il apprendra, par contre, à explorer l'usage que l'on peut faire de la langue hors des situations courantes, en travaillant sur des textes littéraires comme les pièces poétiques et les pages de romans.

La situation d'écriture efficace est celle qui stimule l'esprit créateur de l'élève, son sens esthétique et l'invite à explorer le langage.

4.3.2- Objectif général d'apprentissage de l'écriture

L'objectif d'apprentissage de l'écriture est d'amener l'élève à développer l'habileté à écrire des textes qui répondent à diverses intentions pour entrer en contact avec d'autres : raconter, informer, exprimer ses sentiments et ses points de vue, inciter à l'action, jouer avec les mots, et cela en respectant les règles de la syntaxe, du lexique et de l'orthographe.

4.3.3- Compétences et objectifs d'apprentissage dans le domaine de l'écrit

De façon générale, de la première à la troisième année secondaire, l'élève devrait témoigner d'une capacité d'écrire des textes dont la longueur et la complexité augmentent progressivement et démontrer une connaissance adéquate du code écrit.

Il développera notamment ses capacités à :

Compétences	Objectifs d'apprentissage
1- Déterminer le contenu de son texte en tenant compte de l'intention d'écriture, du sujet et des destinataires.	1- Produire des phrases qui contribuent à réaliser l'intention d'écriture ; 2- Développer des idées qui contribuent à réaliser l'intention d'écriture.
2- Structurer son texte et enchaîner ses idées de façon cohérente.	1- Présenter ses idées de façon ordonnée ; 2- Utiliser des procédés de structuration et présentation adaptés à la forme du texte ; 3- Etablir des liens entre les phrases.
3- Utiliser des mots et des expressions appropriés et variés.	1- Utiliser un vocabulaire précis ; 2- Eviter les redondances par l'emploi de substituts.
4- Utiliser les acquis grammaticaux et lexicaux.	1- Réinvestir les acquis grammaticaux : construction des phrases, ponctuation, orthographe ; 2- Utiliser un vocabulaire précis.
5- Relire son texte aux fins de correction et d'amélioration	1- S'auto-corriger en mobilisant ses connaissances antérieures et en exploitant la documentation disponible.

4.3.4- Contenus d'apprentissage en écriture

Ecriture de textes narratifs

- Créer un univers narratif : inventorier et sélectionner les éléments d'une histoire propice au développement d'un thème (des intrigues, des lieux, des époques pouvant servir de cadre à l'histoire, les caractéristiques des personnages ainsi que les caractéristiques du narrateur) ;

- Organiser son texte :
 - élaborer le plan de son texte à l'aide du schéma narratif et du schéma actanciel ;
 - déterminer l'ordre de déroulement des actions.
- Rédiger son texte :
 - rédiger la situation initiale qui donne accès à l'univers narratif de son récit : présenter un ou plusieurs personnages ; préciser le lieu et le temps ; évoquer une atmosphère ;
 - rédiger l'ouverture de son récit en recourant à un élément déclencheur action ou événement perturbant l'équilibre de la situation initiale) ;
 - rédiger le nœud en développant une suite d'actions ou d'événements qui fait progresser le récit ;
 - rédiger le dénouement qui met fin au processus de transformations du récit ;
 - rédiger la situation finale qui referme l'univers narratif de son récit ;
 - insérer correctement des dialogues dans son récit ;
 - assurer la clarté et la cohérence de son texte : assurer, tout au long de son texte, la continuité et la progression du récit en :
 - recourant à différents types de mots substitués pour reprendre l'information déjà présente dans le texte ;
 - marquant l'organisation du texte : les relations entre les principales étapes du récit (organiseurs textuels) ;
 - faire la mise en page appropriée.

Écriture de textes poétiques

- Créer un univers poétique :
 - sélectionner les aspects que l'on veut évoquer : des goûts, des sentiments ou des opinions ;
 - sélectionner des éléments propices au développement d'un thème : des lieux, des époques, des êtres, des images évocatrices, des mots clés et des champs lexicaux ;
 - choisir la manière d'organiser son texte :
 - texte narratif, descriptif, explicatif, argumentatif ou un dialogue ;
 - procédés syntaxiques ou stylistiques ;
 - la métrique (versification) ;
 - déterminer un point de vue en optant pour un engagement ou une distance dans le développement du thème choisi (texte à la première ou à la troisième personne).
- Rédiger son poème : organiser son texte :
 - en structurant son texte selon un plan propre au type de texte choisi ;
 - en recourant à la versification : le ver, la rime, l'emploi de majuscules, le regroupement de vers en strophes, la ponctuation ;

Écriture de textes descriptifs

- Choisir le contenu de la description :
 - sélectionner les aspects et les sous-aspects (composantes, parties, phases, étapes) du sujet de la description ;
 - sélectionner les qualités ou les propriétés du sujet ;
- Elaborer le plan de son texte :
 - progression dans le temps ou dans l'espace ;
 - progression du général au particulier ;
- Rédiger son texte :
 - mentionner le sujet de la description au début de son texte ;
 - développer la description énumérant les aspects du sujet selon l'ordre déterminé dans le plan ;

- employer les figures de style (comparaison, métaphore, métonymie, etc.) pour qualifier les éléments de la description ;
- adapter le vocabulaire aux exigences de sa production ;
- assurer la conformité de son texte avec le fonctionnement de la langue.

Ecriture de textes explicatifs

- Choisir le sujet de l'explication :
 - sélectionner le fait, le phénomène physique ou social, l'affirmation que l'on se donne pour tâche d'expliquer ;
 - inventorier et sélectionner les aspects d'un sujet en fonction des questions que l'on se pose à son propos.
- Elaborer le plan de son texte :
 - choisir le procédé explicatif adéquat (la définition, la comparaison, le recours à l'exemple, la reformulation, etc.) ;
 - illustrer certains aspects de son texte par des schémas, des tableaux, des images, etc. ;
 - adopter une attitude par rapport au sujet choisi (objectif, subjectif) ;
 - adopter un ton par rapport au sujet choisi ;
 - choisir un plan :
 - énumératif (énumération des causes) ;
 - comparatif (comparaison d'un fait ou d'un phénomène avec un autre) ;
 - causal (rapport entre cause et conséquence).
- Rédiger son texte :
 - rédiger l'introduction :
 - exposer le fait, le phénomène ou l'affirmation suscitant des questions ;
 - montrer en quoi le fait, le phénomène ou l'affirmation suscite les questions ou nécessite une explication ;
 - présenter les grandes articulations de son texte ;
 - rédiger l'explication :
 - traiter les différents aspects du sujet selon le plan et les procédés explicatifs choisis ;
 - rédiger la conclusion :
 - reformuler l'essentiel de l'explication attendue ;
 - dégager des éléments qui n'ont pas été traités ;
 - dégager les éléments qui devraient être approfondis.
 - assurer tout au long de son texte, la continuité et la progression de l'information ;
 - insérer au besoin des discours rapportés ;
 - faire la mise en page en tenant compte de l'organisation de son texte.

Ecriture de textes argumentatifs

- Analyser la situation de communication :
 - préciser son intention,
 - réfuter une opinion adverse pour mieux défendre sa thèse ;
- Choisir le sujet de l'argumentation :
 - définir la thèse à défendre,
 - formuler la thèse et les arguments ;
- Choisir la manière d'organiser son texte :
 - déterminer une stratégie argumentative : la réfutation ou l'explication argumentative,
 - déterminer son point de vue et préciser son attitude par rapport à sa thèse (implication ou distanciation) ;

- Rédiger son texte : assurer tout au long de son texte la continuité et la progression de l'information.

4.4- Grammaire de la phrase et du texte

4.4.1- Présentation

Les apprentissages en grammaire de la phrase (syntaxe et orthographe grammaticale) et du texte se feront concurremment : ils partiront généralement d'observations faites par l'élève au cours de pratiques de lecture ou d'écriture pour déboucher sur la vérification et l'évaluation de la forme et du sens de ses propres phrases dans ses textes.

Cette démarche, qui part des pratiques de lecture à celles d'écriture, exige qu'on enseigne à l'élève des méthodes d'observation, d'identification et de vérification, qu'il les utilise fréquemment avec l'aide du professeur afin de devenir progressivement capable de les employer seul.

4.4.2- Compétence visée

L'enjeu est de pouvoir réemployer les constructions syntaxiques étudiées, les insérer dans des textes pour faire progresser l'information et assurer la cohérence du texte.

4.4.3- Contenus d'apprentissage

• Les constituants de la phrase

- le groupe du nom (nom, pronom et adjectif) et ses constituants ;
- le groupe du verbe et ses constituants :
 - verbe seul (actif, passif : valeur et emploi),
 - verbe + complément d'objet (direct, indirect),
 - verbe + groupe de l'adverbe ;
- le groupe de la préposition : complément de la phrase (indépendant).

• Les subordonnées

- la subordonnée relative : emploi des relatifs ;
- la subordonnée complétive ;
- la subordonnée complément de la phrase : temps, lieu, cause, conséquence, but, concession et opposition, hypothèse, comparaison.

• La juxtaposition

- les fonctions syntaxiques des éléments de la phrase juxtaposés.

• La cohérence du texte

- les marqueurs d'organisation du texte :
 - la mise en page,
 - les organisateurs textuels : les mots, les groupes de mots ou les phrases qui révèlent les articulations du texte en indiquant l'ordre ou la progression ;
- les marqueurs de relation :
 - marquer explicitement les relations sémantiques (d'addition, de but, de temps, etc.) entre des éléments dans une phrase ou entre les phrases ;
- la reprise de l'information :
 - employer les substituts qui permettent d'assurer la cohérence du texte ;
- la progression de l'information :
 - la cohérence entre le thème et le propos d'une phrase d'après le contexte,
 - les différents types de progression thématique dans un texte ;

• Le discours

- la situation de communication ;
- la situation d'énonciation.

4.5- Lexique

4.5.1- Présentation

Une compétence lexicale est indispensable, car elle facilite la compréhension et concourt à une expression juste et nuancée. En classe, elle peut se développer dans des activités portant sur le vocabulaire et à l'occasion des pratiques de communication orale et écrite.

En première année secondaire, les apprentissages lexicaux concerneront, en particulier :

- Pour les textes narratifs ou poétiques :
 - le vocabulaire relatif aux traits physiques, moraux, psychologiques des personnages,
 - le vocabulaire relatif aux sentiments, aux émotions et aux sensations,
 - le vocabulaire relatif à la situation et au mouvement dans l'espace et le temps ;
- Pour les textes explicatifs et argumentatif (en fonction des thèmes à exploiter) : activités professionnelles, monde animal, la culture, la santé, etc.

4.5.2- Compétences visées

En vocabulaire, l'élève sera amené à accroître sa capacité à :

- observer et appliquer les procédés de formation des mots ;
- mettre en relation les mots et les combiner adéquatement dans un texte ;
- situer la variante étudiée dans le lexique amazigh.

4.5.3- Contenus d'apprentissage

• La dérivation

Reconnaître et appliquer les procédés de dérivation :

- verbe → nom (*rwel* → *amerwal*)
- verbe → adjectif (*zmer* → *uzmir*)
- la composition (*urmir*, *ayesmar*, *adrar-ufud*)

• Les familles de mots

Explorer différentes familles de mots.

• Le sens des mots et la polysémie

- explorer l'aire sémantique de mots polysémiques ;
- trouver le sens d'un mot d'après le contexte (définition, exemple, synonyme, antonyme, comparaison, etc.)

• Les relations entre les mots

- prendre conscience de la relation d'inclusion qui lie un mot générique et un mot spécifique (*ayersiw* englobe *izem*, *ayilas* ...) ;
- employer le procédé de définition par générique et spécifique pour éclairer le sens des mots ;
- recourir à des mots ou à des périphrases à valeur générique pour assurer la continuité entre les phrases (*Si Belqasem yença yiwen wergaz di ssuq. Tawayit-a ad d-teglu s tiyad*).

• La synonymie

- explorer les réseaux synonymiques de mots polysémiques.

• Les champs lexicaux

- dresser un inventaire de mots sur un thème donné ;
- observer et employer des mots ou des expressions jouant le rôle d'organiseurs textuels (exemple : début – transition – rappel – annonce – fin).

Isegren n tefyirt

- Aggay anisem (isem, amqim d urbib) : isegren-is
- Aggay amyagan : isegren-is
 - Amyag iman-is (asswa©, attwa© : azal d usemres)
 - Amyag + asemmad (usrid, arusrid)
 - Amyag + aggay n umernu
- Aggay n tenzeyt
 - Asemmad n tefyirt (ilelli)

Imsental

- Amsentel n umassay : asemres n yimassayen
- Amsentel asemmad n umyag
- Amsentel asemmad n tefyirt : akud, adeg, tamentilt, analkam, iswi, aqbal d tenmegla, turda, aserwes

Tazêawt n uêris

- Imecraêen n tuddsa n uêris :
 - Tasbetra
 - Imsuddas n uêris : awalen, aggayen n wawalen ney tifyar i d-isekfalen tiwermin n uêris, qqaren-d amyezwer ney asfari
- Imecraêen n wassay
 - Acraê n wassayen inamkanen (n tmernit, n yiswi, n wakud, atg.) gar yiferdisen n tefyirt ney gar tefyar
- Aseynu n yisalli
 - Asemres n yixulaf iwatan akken ara tgerrez tezêawt n uêris
- Tafara n yisali
 - Tazêawt gar usentel d yiwennan n tefyirt ilmend n usatal
 - Tiwsatin n tfara n usentel deg uêris

Inaw

- Tagnit n teywalt d tagnit n tinawt.

Igburen n ulemmud

➤ **Asuddem**

- Akkaz d usnas n tarrayin n usuddem
- Amyag ➔ isem (rwel ➔ amerwal)
- Amyag ➔ arbib (zmer ➔ uzmir)

➤ **Asuddes**

- Amedya : urmir, ayesmar, adrar-ufud, asyersif, alemsir

Awalen yezdi u,,ar

- Asiked n taywiwin n wawalen

Anamek n wawalen akked tagetnamka

- Asiked n wennar anamkan n wawalen igetnamkanen
- Tifin n unamek n wawal ilmend n usatal (tabadut, amedya, aknaw, arwas, aserwes, atg.)

Assayen gar wawalen

- Tigzi n wassay n usikki yellan gar wawal ajemmal d wawal ulmis (ayersiw isikki izem, ayilas...).
- Asemres n tarrayt n usbadu s ujemmal d wulmis i usefru n yinumak n wawalen.
- Asemres n wawalen ney tifyar ilan azal n ujemmal iwakken ad mseêfarent tifyar akken iwata (Si Belqasem yenya yiwen urgaz di ssuq. **Tawayit-a** ad d-teglu s tiyaê).

Tarwest

- Asiked izeêwan n terwest n wawalen igetnamkanen

Igran n umawal

- Askar n umuy n wawalen yef kra n usentel
- Asekkud usemres n wawalen ney tinfaliyin izeñen aêris (amedya : tazwara, asaka, asmekti, talyut, taggara)

5- Indications méthodologiques

5.1- Nouvelles conceptions pédagogiques pour l'enseignement de tamazight

5.1.1- Une autre conception de l'apprentissage

L'apprentissage de la langue amazighe à l'école doit être fondé sur l'acquisition de compétences.

Ces compétences seront développées, en mettant les apprenants dans des situations qui donnent du sens à ce qu'ils apprennent et qui les rendent en mesure de mobiliser les connaissances acquises en cours d'apprentissage, grâce à un modèle intégratif d'exercices pratiques et de situations-problèmes.

Dans toutes les activités de la classe, l'apprentissage de la langue amazighe doit constamment être orienté vers la vie, par la prise en compte du sens ; l'élève, à cet effet, doit être conscient que ce qu'il apprend a du sens pour lui, doit servir à quelque chose dans la vie de tous les jours.

C'est ainsi que l'enseignement de cette discipline sera orienté vers le développement des capacités intellectuelles supérieures telles que : l'analyse, la synthèse, la résolution de problèmes par l'effort personnel et la réflexion.

5.1.2- Une autre conception des rôles du maître et de l'élève

Toute réforme de programme doit impliquer au mieux de nouvelles pratiques pédagogiques ; il ne sert à rien d'adopter de nouvelles conceptions de l'apprentissage et de l'évaluation, si elles ne sont pas accompagnées par une rénovation de la formation des enseignants. Ces derniers, pour travailler dans de telles conditions, doivent être nécessairement créatifs, autonomes, spontanés, à l'écoute de leurs élèves, animateurs plutôt que transmetteurs de

connaissances, conférenciers ou lecteurs de fiches pédagogiques toutes prêtes. L'élève doit être associé à son apprentissage et participer à sa propre formation. Il doit être souvent mis en situation de réfléchir et de résoudre des problèmes. Cette situation d'apprentissage l'oblige en quelque sorte à mobiliser ses ressources pour accomplir les tâches demandées.

5.1.3- Une autre conception de la gestion de la classe, et plus largement, de la gestion de l'école

La mise en œuvre d'une pédagogie différenciée est proposée par le programme ; elle suppose de nouveaux rapports avec les apprenants, à savoir : un comportement moins directif, une meilleure connaissance de la situation de chaque apprenant, un souci constant des différences et de la diversité de niveau, du rythme d'apprentissage, de la motivation des élèves. Il faut savoir que ces derniers n'apprennent pas tous de la même manière, que chacun construit ses connaissances à partir de celles qu'il possède déjà, qu'il les acquiert dans l'action.

Bref, les enseignants, comme les chefs d'établissements, doivent avoir une conscience claire des enjeux et des défis au niveau de la gestion de la classe et de l'école.

5.2- La démarche d'enseignement / apprentissage

La règle d'or concernant le processus d'apprentissage d'une langue : d'abord, l'apprenant écoute et comprend, puis il parle, ensuite il lit et enfin il écrit. Ceci implique que, dans la démarche d'apprentissage, l'oral précède l'écrit ; de même, la compréhension précède l'expression. C'est ainsi que, dans la mise en œuvre d'une séquence pédagogique, les activités s'inscrivent dans une progression cohérente :

- compréhension de l'oral ;
- expression orale ;
- compréhension de l'écrit ;
- expression écrite.

C'est à la fois l'objet de l'apprentissage (sur quoi il porte) et son but (le niveau de performance visé) qui sont au départ et à la base des choix de la démarche pédagogique.

Le présent programme préconise une logique pédagogique qui prenne appui sur la démarche inductive qui favorise une construction consciente des savoirs et savoirs-faire par l'élève lui-même.

Cette démarche constructiviste s'appuie sur l'observation, l'expérience, l'interaction et l'évaluation.

5.3- L'organisation de l'enseignement / apprentissage en projets

Le présent programme propose une pédagogie de projet. Le projet se construit par étapes sous forme de séquences d'apprentissage complémentaires. Il implique l'association d'activités multiples pour aboutir à une production écrite ou orale qui nécessite une organisation rigoureuse et planifiée.

5.3.1- La réalisation du projet

Pour assurer la réussite, tout projet de communication devrait suivre un processus qui comprend trois étapes : *la planification*, *la réalisation* (gestion de la tâche) et *l'évaluation* du projet :

- La planification consiste en :

- l'analyse de la tâche (intention de communication et produit final) et des stratégies nécessaires pour accomplir cette tâche ;
- l'analyse de son habileté à réaliser la tâche dans les conditions de réalisation ;
- l'élaboration du plan d'action ;
- l'activation des connaissances antérieures sur le sujet et sur les moyens à utiliser pour réaliser efficacement la tâche.

- La réalisation (gestion de la tâche) consiste en :

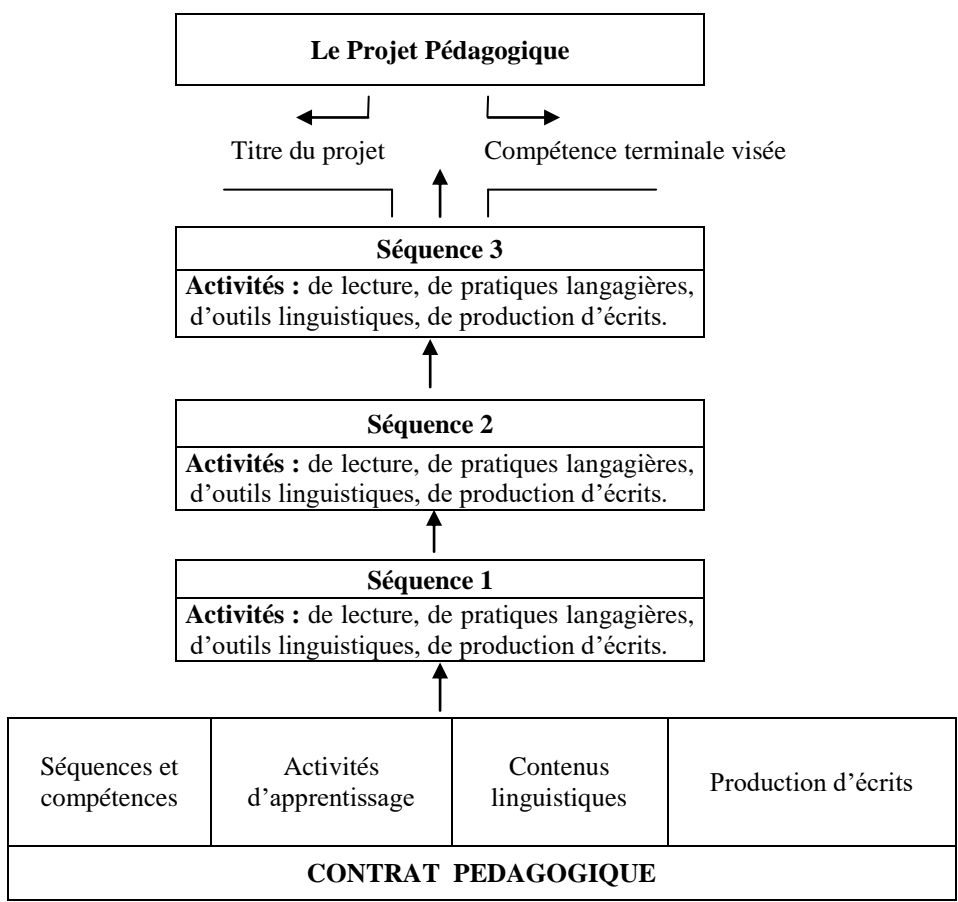
La gestion efficace des moyens (stratégies et connaissances) pour accomplir la tâche (comprend les ajustements à faire en cours de route – métacognition).

- L'évaluation (bilan des apprentissages) consiste en :

- l'analyse du produit en tenant compte de l'intention de communication et de ses attentes,
- l'analyse des moyens utilisés pour accomplir la tâche de façon efficace, et
- l'analyse de ses compétences (degré de satisfaction en tenant compte de conditions de réalisation).

Le projet pédagogique est un véritable plan de formation à deux dimensions –notionnelle et procédurale– jalonné de pauses-bilan qui permettent par le biais de l'auto-évaluation, de la co-évaluation et de l'évaluation par l'enseignant, de faire le point et de réguler les apprentissages autant en ce qui a trait au produit qu'au processus.

Schéma du projet



5.3.2- La gestion de l'horaire

L'horaire imparti à tamazight étant de deux heures par semaine, le programme propose d'organiser la séquence d'apprentissage de la manière suivante :

- 1^{ère} heure : lecture / compréhension écrite
- 2^{ème} heure : lexicque et application

- 3^{ème} heure : grammaire + conjugaison ;
- 4^{ème} heure : orthographe et transcription ;
- 5^{ème} heure : exercices de production écrite ;
- 6^{ème} heure : lecture (2^{ème} texte) / compréhension écrite
- 7^{ème} heure : exercices de production écrite ;
- 8^{ème} heure : évaluation et auto-évaluation (correction et remédiation).

Remarque : L'horaire est distribué sous-forme de plages horaires à utiliser de façon souple, c'est-à-dire en fonction des besoins d'apprentissage.

5.4- L'évaluation

L'évaluation vise à :

- situer les acquis et les besoins par rapport aux compétences attendues ;
- répondre à des besoins identifiés.

De façon générale, en matière d'évaluation des apprentissages, ces dernières années ont été marquées par des changements au plan :

- de la structure des programmes d'études (méthode d'élaboration de programme par compétences);
- de la conception de l'apprentissage (du béhaviorisme au cognitivisme);
- des objets d'évaluation eux-mêmes (des connaissances aux compétences);
- des modes d'évaluation (du normatif au critérié);
- des instruments de mesure (des tests de connaissances aux situations-problèmes);
- et de la façon de transmettre les résultats d'apprentissage (de la note en % aux résultats descriptifs).

Cela dit, une formulation claire des objectifs à atteindre au terme d'une période de formation (séquence et/ou projet) permet d'évaluer de façon claire les acquis des élèves à différents niveaux : ceux du produit final et celui des apprentissages intermédiaires.

Le produit final doit être évalué dans son ensemble et à l'aide de critères liés à la nature du produit (conte, lettre, exposition, dépliant ...). Ce type d'évaluation vise à apprendre aux élèves à jeter un regard critique et objectif sur leur produit et à améliorer les réalisations futures.

L'évaluation de *la démarche* porte sur la façon dont le travail a été accompli, sur les choix qui ont été faits, sur la répartition et l'organisation des tâches, sur la résolution des problèmes, etc. C'est une évaluation de processus et non de résultats. Elle vise à objectiver les apprentissages sociaux importants qui s'effectuent quand on réalise un projet collectif et à favoriser un meilleur fonctionnement collectif futur.

L'évaluation des *apprentissages* concerne les compétences (tant transversales que disciplinaires) et les éléments de la compétence ciblés par l'enseignant dans la planification pédagogique de son projet et s'effectue à l'aide d'outils d'évaluation (grille d'observation et d'appréciation, instruments de mesure, etc.)

Il est impératif d'assurer une évaluation individuelle des apprentissages pour chaque élève : le projet n'est que le contexte collectif dans lequel se réalisent des apprentissages fondamentalement individuels.

L'évaluation est toujours envisagée sous trois formes :

- l'évaluation diagnostique, en début d'apprentissage ;
- l'évaluation formative, pendant l'apprentissage ;
- l'évaluation sommative, en fin de période d'apprentissage.

6- Des recommandations pour le manuel scolaire

Dans la perspective de la pédagogie de l'intégration, le manuel devra avant tout poursuivre les fonctions de développement de capacités et de compétences, notamment par :

- la transmission de connaissances (linguistiques et discursives, valeurs véhiculées par les textes-support) ;
- le développement de capacités et de compétences, afin de faire acquérir des méthodes, des attitudes, voire des habitudes de travail et de vie.

6.1- La présentation du manuel

- la couverture devra être suggestive aux plans de l'illustration, des couleurs et du texte ;
- le manuel s'ouvrira, en guise de sommaire, sur un tableau récapitulatif du contenu incluant des indications relatives à l'organisation dans le temps des séquences retenues ;
- le manuel sera organisé en chapitres ou en projets subdivisés en séquences d'apprentissage. Chaque séquence traitera d'un des aspects du chapitre qui l'inclut : forme du discours, genre du texte littéraire ou courant et outils de la langue ;
- la présentation devra faciliter l'utilisation du manuel.

6.2- Les activités de l'élève

Les activités de l'élève doivent être présentées en séquences reliées à des chapitres ou des projets.

La séquence se composera des activités suivantes :

- **Activités de lecture** : au minimum 3 textes suivis de questions, dont un poème ; introduire quelques textes des autres variantes en fonction des objectifs assignés à la séquence ;
- **Maîtrise de la langue** :
 - partir du texte de lecture ;
 - rédiger les consignes dans un métalangage accessible aux élève ;
- **Activités d'écriture** :
 - exercices d'écriture variés préparant progressivement à la production de fin de séquence ;
 - production de fin de séquence ;
 - activités d'intégration : exercices intégrant les savoirs et savoirs-faire développés dans le cadre de la séquence ou antérieurs à celle-ci ;
 - grilles d'évaluation et d'auto-évaluation ;
- **Lectures récréatives** : plus ou moins 3 textes, en relation avec la séquence, pour susciter le plaisir de lire.

Remarque : Se référer à l'organisation des séquences d'apprentissage préconisée par le document d'accompagnement.

La conception devra répondre au double souci de la clarté et de la facilité d'utilisation du manuel.

6.3- Les exercices

- Les exercices devront :
 - être intégrés aux apprentissages,
 - être proposés sous deux formes (exercices d'application et situation-problème).
- Les consignes devront :
 - être claires (les unes traitant des outils de la langue et d'autres du discours), s'adresser aux élèves.

الصفحة الرئيسية